



Licence professionnelle Technico-commerciale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technico-commerciale. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027819

HAL Id: hceres-02027819

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027819>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002504

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Technico-commercial

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle vise à former des personnels technico-commerciaux justifiant d'une double compétence, à travers un premier parcours technique puis, une spécialisation en commerce professionnel. Les métiers visés sont : chargé de clientèle, représentant technico-commercial, commercial, commercial grands comptes ou chargé de marketing opérationnel. Les aspects professionnalisants mettent en avant l'acquisition de compétences commerciales directement en lien avec les futurs emplois. La formation est accessible aux titulaires de DUT techniques et de L2 scientifiques, et s'adresse donc à un public qui s'oriente vers le commerce, cette seconde compétence ne nécessitant pas d'unité d'enseignements d'intégration. La licence professionnelle constitue un prolongement d'études pour les six DUT secondaires et les L2 scientifiques de l'Université de Tours ainsi que pour les titulaires de BTS secondaires des établissements régionaux.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	<5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête nationale)	70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur entouré d'une équipe pédagogique à majorité universitaire. L'animation de la formation et son pilotage sont assurés conjointement par le responsable de la formation et par le responsable pédagogique. L'évolution de la licence professionnelle est prise en compte dans le cadre des échanges au sein d'un conseil de perfectionnement. L'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel et la préparation à la recherche de stage d'entreprise, sont bien structurés car soutenus par un partenariat professionnel solide (MEDEF, chambre des métiers, entreprises d'accueil). Il se décline dans toutes les dimensions de la licence professionnelle tant pédagogique que dans l'analyse stratégique. Créée en 2005, la licence professionnelle a évolué de façon équilibrée pour atteindre en 2008 une répartition harmonieuse entre un public en formation initiale, formation par la voie de l'apprentissage et par la formation continue. Les effectifs sont stables et l'insertion professionnelle satisfaisante mais il existe une poursuite d'études pour les étudiants apprentis diplômés de près de 50 %.

- Points forts :
 - Une culture de la double compétence.
 - Un développement de l'apprentissage.
- Point faible :
 - Un niveau élevé de poursuite d'études en particulier pour les apprentis.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est recommandé de veiller à préserver et à développer le caractère technique des étudiants pour répondre aux besoins d'un commerce professionnel de plus en plus exigeant en termes de compétences. Il serait également pertinent de mettre en œuvre un dispositif susceptible de limiter la poursuite d'études, en ciblant les candidats sur des critères précis, lors du recrutement en particulier le projet d'insertion professionnelle.